Nations Unies S/2020/986



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 octobre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 octobre 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 3 de la résolution 2541 (2020) du Conseil de sécurité, adoptée le 31 août 2020, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 30 septembre 2021 le mandat du Groupe d'experts sur le Mali et m'a prié de prendre les mesures administratives requises à cet effet.

À cet égard, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2374 (2017) concernant le Mali, j'ai nommé les experts suivants :

M. Albert Kwokwo Barume, spécialiste des questions régionales (République démocratique du Congo) ;
Mme Sanaa Elhakim, spécialiste des affaires humanitaires (Égypte) ;
M. Ruben de Koning, spécialiste des questions financières (Pays-Bas) ;
M. Aurélien Llorca, spécialiste des groupes armés (France).

J'ai désigné M. Barume Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

20-13138 (F) 071020 081020

